

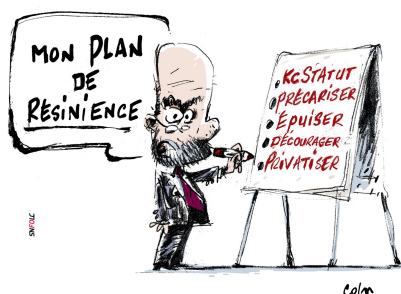


SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs, professeur
des écoles, psyEN et AESH du 1er
degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE



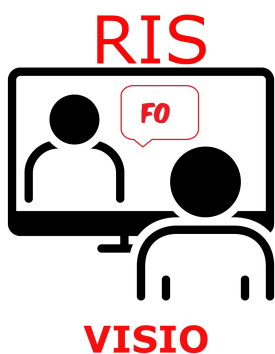
18 mai 2022



**Résultats du
concours
CRPE**

*Une
catastrophe
prévisible...*

***La rentrée 2022 ne peut avoir lieu
dans de telles conditions !***



*Discutons-en
ensemble !*

**RIS départementale
du SNUDI FO 13 en
visio**

**MERCREDI 8 JUIN
9h30**

Inscrivez-vous ICI



COMMUNIQUE NATIONAL

Dans un **communiqué du 19 avril**, la FNEC FP-FO s'interrogeait : « **Le ministère refuse de donner les chiffres des candidats aux concours... Que cherche-t-il à cacher ?** »

La publication des résultats des épreuves d'admissibilité aux concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) étant effective, nous savons désormais ce que le ministère cherchait à cacher : ce que la FNEC FP-FO annonçait comme inévitable depuis des mois à savoir **un effondrement des candidats aux concours, notamment du CRPE, et donc un effondrement des candidats admissibles !**

Dans certaines académies le nombre d'admissibles est en effet nettement inférieur au nombre de postes offerts aux concours : 484 admissibles pour 1430 postes proposés au concours à Versailles, 521 pour 1079 à Créteil, 180 pour 219 à Paris, 105 pour 172 en Guyane, 40 pour 160 à Mayotte...

Dans d'autres académies, le nombre d'admissibles est à peine supérieur au nombre de postes proposés aux concours ce qui laisse augurer d'un nombre d'admis finalement inférieur au nombre de postes offerts : 198 pour 172 à Dijon, 495 pour 406 à Grenoble, **499 pour 395 à Aix-Marseille...**

Au total en France, il y a 9597 candidats admissibles aux concours de professeurs des écoles pour 8323 postes proposés, c'est-à-dire un ratio de 115%...**qui ne permettra pas d'affecter tous les postes !**

Alors que des milliers de classes ont été fermées lors des comités techniques, alors que les remplaçants manquent cruellement dans les écoles, des centaines, peut-être des milliers de postes aux concours ne seront pas pourvus. **La situation, déjà intenable, s'annonce donc catastrophique dans les écoles à la rentrée 2022.**

Cette situation sera d'ailleurs immanquablement utilisée par le prochain gouvernement pour **multiplier le recours aux enseignants contractuels, précaires et sous-payés** dans le cadre de la contractualisation des fonctionnaires imposée par la loi de transformation de la Fonction publique dont le SNUDI-FO exige l'abrogation... Ainsi l'Académie de Versailles annonce déjà le recrutement de 700 professeurs des écoles contractuels pour la rentrée 2022 !

Par ailleurs, comment ne pas s'alarmer quant aux éventuels accords d'exeat dans les départements des académies en tension, alors que les résultats du mouvement interdépartemental sont déjà désastreux ? **Le SNUDI FO revendique que tous les exeat et ineat soient accordés, en particulier ceux qui relèvent de priorités légales et/ou de situations particulières.**

Lire le communiqué

Pour le SNUDI-FO, il n'y a aucune fatalité à cet effondrement des candidats aux concours. **Ce sont les conséquences directes du blocage des salaires et des contre-réformes successives :**

- La masterisation des concours de 2009, qui organisait le recrutement à partir de bac+5 et non bac+3, à laquelle la FNEC FP-FO s'était opposée ;
- La réforme Blanquer des concours qui assèche encore plus le vivier des candidats, encore plus cette année en période transitoire ;
- Le blocage quasi ininterrompu de la valeur du point d'indice depuis 2010 générant un effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et donc des enseignants ;
- La multitude des contre-réformes qui ont dégradé les conditions de travail des personnels et saccagé l'Ecole publique.

Le SNUDI-FO, avec la FNEC FP-FO, n'abandonne pas sa revendication de recrutement massif de personnels sous statut de fonctionnaire d'Etat et exige pour cela :

- l'abandon de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours ;
- le retour à un recrutement à Bac+3 avec une véritable formation professionnelle initiale rémunérée ;
- l'augmentation de 22% de la valeur du point d'indice.



Le SNUDI-FO ne se résout pas à la catastrophe annoncée et prend contact avec les autres organisations syndicales afin de discuter d'initiatives communes en direction du prochain ministre.

La rentrée 2022 ne peut avoir lieu dans de telles conditions !

Pour toute question, vous pouvez contacter les élus et représentants du SNUDI FO 13

**Franck NEFF : 07.62.54.13.13
06.27.02.14.16**

Sandra LOPEZ : 06.27.34.73.17

Laurence ROUVIERE :

Cécile BOULAY :

06.82.19.19.33

Luc SALAVILLE : 06.61.14.39.19 Claire BLETTERIE :

06.35.11.39.27

Muriel LE CORRE : 06.86.93.58.32 Vannina PELONNE :

06.79.32.69.19



*Vous appréciez les
informations du SNUDI FO 13,
ses réponses à vos questions,
ses prises de positions, ses
interventions, son activité, son
soutien ?...*

**Alors rejoignez-nous
!**

SYNDIQUEZ-VOUS !

Carte 2022 disponible
[ICI](#)

Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !

Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !



Vieille Bourse du travail Place Léon
Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : contact@snudifo13.org

